

Conditions particulières aux Services d'Abonnement

Version applicable au 27/01/2025

1. Dispositions générales

- 1.1 Les présentes conditions régissent vos relations avec Antilles Food Services SARL au capital de 1.000 € - RCS Pointe à Pitre 435 259 825 sise 1105 Rue Henri Becquerel – 97122 Baie-Mahault concernant le service d'abonnement suite à l'achat d'une machine à café de marque Nespresso (ci-après « le Service d'Abonnement Machine »). Ce service d'Abonnement (ci-après « Service d'Abonnement ») sont ouverts à tout particulier pour ses besoins personnels et ceux de ses proches.
- 1.2 Le Service d'Abonnement est disponible en Guadeloupe.
- 1.3 En choisissant de souscrire à ce Service d'Abonnement, vous acceptez expressément les présentes conditions particulières ainsi que les Conditions Générales de Vente de Nespresso disponibles sur <https://www.nespresso.gp/cgv>. En cas de contradiction entre ces deux documents, les dispositions des présentes conditions particulières prévalent.
- 1.4 Le Service d'Abonnement est limité à 2 (deux) abonnements par compte client Nespresso (ci-après « le Compte Client Nespresso »).

2. Souscription aux Services d'Abonnement

- 2.1 Pour souscrire au Service d'Abonnement, vous devez préalablement enregistrer vos données client et communiquer notamment une adresse email valide.
- 2.2 Si vous souscrivez au Service d'Abonnement Machine, pendant toute la durée de ce Service d'Abonnement, ce dernier est lié à un Compte Client Nespresso unique, et vous ne pourrez pas modifier la machine que vous avez sélectionnée lors de la souscription au Service d'Abonnement Machine.

3. Droit de rétractation

- 3.1 Vous avez le droit de changer d'avis et de nous notifier votre souhait d'annuler votre souscription au Service d'Abonnement sélectionné, sans avoir à indiquer de motif, dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la réception de la première commande faisant suite à votre souscription au Service d'Abonnement.

- 3.2 Pour exercer ce droit, vous pouvez utiliser le formulaire-type de rétractation disponible sur www.nespresso.com ou effectuer toute déclaration dénuée d'ambiguïté indiquant votre intention de vous rétracter du Service d'Abonnement. Si vous avez souscrit au Service d'Abonnement Machine, il vous faudra également rendre la machine Nespresso achetée.
- 3.3 Conformément à nos conditions générales de vente et par mesure d'hygiène et de sécurité, seuls seront repris les produits non utilisés, correctement protégés, dans leur emballage d'origine et non ouvert, en parfait état, propre à leur revente, accompagnés de tous accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations ainsi que de la facture correspondante.
- 3.4 Sous réserve de ce qui précède, nous vous rembourserons par le moyen de paiement utilisé conformément à nos conditions générales de vente.

4. Forfait Mensuel et modalités de prélèvement

- 4.1 Votre Service d'Abonnement a un coût fixe (ci-après le « Forfait Mensuel ») qui vous sera facturé mensuellement et prélevé directement sur votre compte bancaire, en fonction de la formule choisie.
- 4.2 La souscription au Service d'Abonnement emporte acceptation pleine et entière de payer chaque mois le Forfait Mensuel correspondant au Service d'Abonnement sélectionné.
- 4.3 Le premier Forfait Mensuel devra être payé le jour de la souscription au Service d'Abonnement par carte bancaire uniquement. Les Forfaits Mensuels suivants seront prélevés le même jour de chaque mois (à plus ou moins 3 jours), sur le compte bancaire indiqué lors de la souscription dont vous devrez veiller à ce qu'il soit suffisamment provisionné.

5. Utilisation du Crédit Client Nespresso

- 5.1 Chaque mois, une somme fixe correspondant à votre Forfait Mensuel sera créditée sur votre Compte Client Nespresso (ci-après le « Crédit Client ») sous un délai de 4 (quatre) jours maximum après prélèvement de votre compte. Vous pourrez sélectionner les capsules et autres produits Nespresso que vous souhaitez acheter sur le site Internet www.nespresso.gp, par téléphone au 0800 55 52 53 (appels et services gratuits, ligne ouverte du lundi au samedi de 8h à 20h) ou dans l'une des Boutiques du réseau Nespresso Guadeloupe.
- 5.2 Le Crédit Client sont liés à votre Compte Client Nespresso et peuvent être utilisés à tout moment, en présentant votre pièce d'identité en boutique ou en vous connectant sur notre site muni de vos identifiants, pendant toute la

durée du Service d'Abonnement souscrit et pendant les 24 (vingt-quatre) mois suivant le dépôt sur votre Compte Client Nespresso. Tout Crédit Client non utilisé après cette échéance sera définitivement perdu et ne donnera lieu à aucun remboursement ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Vous avez la possibilité de vérifier votre solde de Crédit Client en vous connectant sur votre Compte Client Nespresso.

- 5.3 Le Crédit Client est nominatif, non transférable, non remboursable et ne peut être échangé sous quelque forme que ce soit. Ce mode de paiement spécifique par le Crédit Client est prioritaire par rapport aux autres modes de paiement. Ainsi, le Crédit Client sera prioritairement imputé, et ce jusqu'à concurrence de son montant total, pour payer vos commandes. Il est précisé que le Crédit Client ne pourra pas être utilisé pour la souscription au Service d'Abonnement.

6. Durée et résiliation

6.1 Service d'Abonnement Machine

- 6.1.1 La durée d'engagement au Service d'Abonnement Machine est de 12 (douze) mois et commence à courir à compter du paiement du premier Forfait Mensuel.
- 6.1.2 A l'issue de cette durée initiale, et sauf manifestation contraire de votre part adressée à Nespresso au moins 1 (un) mois avant son terme, le Service d'Abonnement Machine sera reconduit tacitement dans les mêmes conditions de façon indéterminée. Il pourra ensuite y être mis fin à tout moment moyennant le respect d'un préavis d'1 (un) mois, communiqué à Nespresso en vous connectant à votre Compte Client Nespresso, rubrique « *Mes abonnements* » sur www.nespresso.gp, en contactant notre centre de relation client au 0800 55 52 53 (appels et services gratuits, ligne ouverte du lundi au samedi de 8h à 20h) ou en vous rendant dans l'une de nos Boutiques Nespresso. La machine Nespresso acquise lors de la souscription au Service d'Abonnement Machine demeurera votre propriété.
- 6.1.3 Aucun remboursement des Forfaits Mensuels déjà réglés et du Crédit Client déjà octroyé ne pourra avoir lieu une fois votre Service d'Abonnement Machine résilié pour quelque motif que ce soit (hors exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 3 des présentes). Il vous appartient de solder votre Crédit Client restant dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes.
- 6.1.4 En l'absence de règlement des 12 (douze) Forfaits Mensuels, il sera mis fin de façon anticipée à votre Service d'Abonnement Machine et vous serez alors redevable d'une indemnité de résiliation égale à 80% du prix public de vente de la machine concernée tel que mentionné sur la facture qui vous aura été remise. A titre d'exemple, l'indemnité de résiliation est de 79€ pour une machine d'une valeur de 99€, 119€ pour une machine d'une valeur de 149€ et 159€ pour une machine d'une valeur de 199€. Nespresso se réserve le droit de déduire automatiquement de votre Crédit Client restant le montant de l'indemnité due.
- 6.1.5 Par ailleurs, en cas de non-paiement du Forfait Mensuel à échéance, Nespresso se réserve le droit de bloquer l'accès à votre Compte Client Nespresso et à votre Crédit Client jusqu'à ce que le paiement ait été régularisé. Si le paiement n'est toujours pas intervenu plus de 60 (soixante) jours après sa date d'exigibilité, Nespresso se réserve le droit de résilier de plein droit votre Service d'Abonnement Machine et de vous facturer l'indemnité de résiliation prévue si, au moment de cette résiliation, les 12 (douze) Forfaits Mensuels n'avaient pas été régulièrement et intégralement acquittés.